

INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2020 auront lieu du **14 avril au 20 mai 2020** à la mairie.

C'EST LA RENTREE

Présence en Mairie
(pendant la période de confinement):
Tous les matins sur RDV du Lundi au Jeudi
de 7h30 à 12h et le vendredi de 8h à 12h

Les dossiers complétés, peuvent être retournés, soit en les déposants dans la boîte de la mairie, soit en les envoyant par mail à la mairie à l'adresse mail suivante : finances@navesparmelan.com

Pièces justificatives à apporter :

- ❖ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance,
- ❖ Justificatif de domicile,
- ❖ Carnet de vaccination
- ❖ La fiche de renseignements,
- ❖ L'autorisation de diffusion,
- ❖ La fiche sanitaire,
- ❖ 2 photos d'identité (pour les enfants de maternelle),
- ❖ Le certificat de radiation délivré par la direction de l'ancienne école.

Les dossiers d'inscription peuvent être téléchargés sur le site de la mairie ou sur demande déposés dans votre boîte à lettres ou à disposition au secrétariat de la mairie

Afin de finaliser votre inscription, le directeur de l'école vous contactera pour prendre un rendez-vous et organiser une visite de l'école et une présentation de l'équipe pédagogique.